

Maîtrise de l'énergie : faisons vite, ça chauffe !

dossier

La température moyenne de la planète a toujours fluctué, mais pas dans les proportions actuelles. Cette accélération est due à la sur-exploitation, depuis 100 ans environ, des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon...) qui, lors de leur combustion, produisent des gaz à effet de serre. « Si rien n'est fait, la température moyenne de la planète pourrait augmenter de 5°C d'ici la fin du siècle, explique Françoise Emery, Présidente de la commission Environnement du Sicoval. Toutes les hypothèses scientifiques s'accordent à dire que ce serait dramatique. Or, si l'humanité s'attaque franchement au problème, on pourrait limiter cette augmentation à 2°C, ce qui aurait déjà des conséquences, mais resterait au moins supportable ».

Un plan local de lutte anti-gaspi'

Les gaz à effet de serre ayant une durée de vie de 50 à 100 ans, il est urgent de réduire leur production. La maîtrise de l'énergie, en favorisant le recours aux énergies renouvelables (soleil, eau, vent...), limite les émissions de gaz à effet de serre et évite l'épuisement des ressources naturelles. Dans ce domaine, comme en matière de protection de l'environnement, chacun a un rôle à jouer. Conscient de ses responsabilités vis-à-vis des générations actuelles

La maîtrise de l'énergie doit permettre d'enrayer la spirale du réchauffement climatique. Mais pour cela, tout le monde doit se mobiliser : Etats, collectivités, entreprises, individus... Retour sur les actions menées par les élus du Sicoval et des communes dans ce domaine.

et futures, le Sicoval s'est très tôt intéressé à la maîtrise de l'énergie. « Dès 2001, la commission Environnement a inscrit dans ses priorités la lutte contre l'effet de serre et sollicité la mise en place d'un Agenda 21 intégrant cet objectif, ajoute Françoise Emery. Les questions d'environnement étant au cœur du projet de territoire du Sicoval, notre demande a immédiatement reçu un accueil politique favorable ». Les communes démontrent également chaque jour leur intérêt pour cette question. C'est donc un véritable plan de lutte anti-gaspi' d'énergies qui se met en place aujourd'hui sur notre territoire.

L'habitat au cœur d'une Charte

La Charte Qualité Habitat du Sicoval veille aux économies d'énergie dans les opérations d'aménagement de nouveaux quartiers d'habitat. Elle impose au Sicoval : de veiller à un découpage des parcelles permettant une orientation



« Si rien n'est fait, la température moyenne de la planète pourrait augmenter de 5°C d'ici la fin du siècle. Toutes les hypothèses scientifiques s'accordent à dire que ce serait dramatique. Or, si l'humanité s'attaque franchement au problème, on pourrait limiter cette augmentation à 2°C, ce qui aurait déjà des conséquences, mais resterait au moins supportable »

Françoise Emery,
Présidente de la commission
Environnement

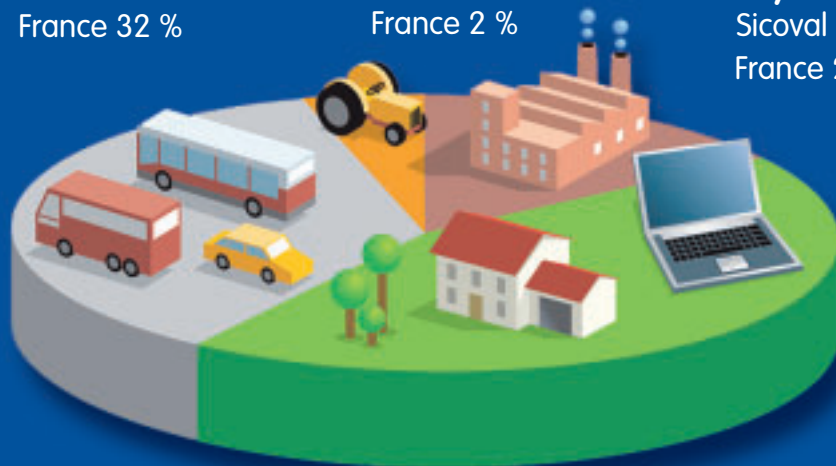
Emissions de gaz à effet de serre : la France se mobilise

Dans le protocole de Kyoto (1994), la France s'est engagée à stabiliser d'ici 2012 ses émissions de gaz à effet de serre au niveau de celles de 1990. Principal traité international de lutte contre le réchauffement climatique, ce protocole définit notamment un objectif de réduction des émissions de dioxydes de carbone (CO2) au plan mondial de - 5,5 % par rapport à 1990 d'ici 2012.

Dans la loi fixant les orientations de sa politique énergétique (juillet 2005), la France va plus loin : elle soutient l'objectif de diviser par 2 les émissions mondiales de CO2 d'ici 2050. Pour y parvenir, tout en permettant aux pays émergents de maintenir leur croissance, elle propose que les pays développés divisent leurs émissions de gaz à effet de serre par un facteur 4. Il est à noter qu'un français produit 6 tonnes de CO2 par an, contre 8 pour un européen et 20 pour un américain.

correcte (Nord-Sud) des futurs logements ; de prévoir des pistes cyclables, des cheminements piétonniers et d'anticiper la desserte en transports collectifs ; d'implanter des éclairages publics économes en énergie ; de réaliser une étude de faisabilité sur l'implantation d'un réseau de chauffage collectif au bois (réduction des émissions de gaz à effet de serre : 80 %) pour tout projet de plus de 80 logements. A Montlaur, cette étude est en cours sur le projet de quartier de la Bourdette : « ce serait l'un des plus importants réseaux de la région, qui alimenterait 200 logements, des

Transport	Agriculture	Industrie
Midi-Pyrénées 34 %	Midi-Pyrénées 4 %	Midi-Pyrénées 18 %
Sicoval 43 %	Sicoval 2 %	Sicoval 12 %
France 32 %	France 2 %	France 24 %



Logement, immeuble de bureaux

Midi-Pyrénées 44 %
Sicoval 43 %
France 43 %

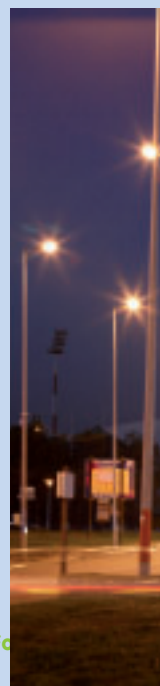
La consommation d'énergie par secteur d'activité en Midi-Pyrénées



« L'intérêt des collectivités locales pour le développement durable et les progrès techniques des 10 dernières années nous ont amenés à proposer de nouvelles façons d'éclairer les espaces publics. Au lieu de « sur-éclairer », nous cherchons désormais le « juste-éclairage » »

Delphine Laguerre, Responsable de groupe technique au Syndicat Départemental d'Electrification de la Haute-Garonne (SDEHG)

locaux municipaux, l'école...», précise Joseph Biasini, adjoint au Maire de Montlaur en charge des Travaux. *Au début, j'étais un peu sceptique. Mais ce système de chauffage est moins polluant, il permet d'utiliser le bois dont on dispose alors qu'on ne sait pas si on aura toujours du fuel, et son entretien crée des emplois...* ». Aux promoteurs, la Charte Qualité Habitat demande une consommation de chauffage annuelle des logements inférieure à 50 kWh au m². Un challenge relevé par le groupement de promoteurs chargé de la construction des logements du quartier du Pont-de-bois à Auzerville : « dans la résidence étudiante, nous aurons une consommation de 28 à 30 kWh/m² dans les logements collectifs, elle sera de 23 kWh/m², et dans les maisons individuelles, de 45 à 61 kWh/m², explique Eric Radeport, Directeur du Développement chez Promologis. Pour atteindre ces résultats, nous associons des thermiciens à notre travail, en amont et pendant le chantier. Nous utilisons aussi les technologies les plus récentes. » La Charte exige enfin que la production d'eau chaude soit issue à plus de 50 % d'énergies renouvelables. Des panneaux solaires fourniront ainsi l'eau chaude du futur quartier Bichard à Aureville.



Zoom sur la facture énergétique d'une commune

Dans une commune de moins de 2 000 habitants* :

- **66 %** de la facture énergétique annuelle dépend des bâtiments communaux (ils consomment **72 %** des kWh consommés annuellement par la commune)
- **24 %** sont liés à l'éclairage public (qui représente **20 %** de la consommation en kWh)
- **10 %** dépendent des véhicules municipaux (qui représentent **8 %** de la consommation en kWh)

Répartition de la consommation en énergie des bâtiments communaux :

- **34,5 %** des kWh sont consommés par les écoles
- **21 %** par les équipements socio-culturels
- **14,5 %** par les équipements sportifs (sauf piscines)
- **13 %** par les bâtiments administratifs et techniques
- **10 %** par les piscines
- **7 %** par les autres bâtiments

* 29 communes de notre territoire comptent moins de 2 000 habitants.



Points de vue,

ECONOMISER L'ÉNERGIE
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE

« Nos dépenses communales liées à l'énergie étant très élevées, nous avons cherché à réduire nos consommations : généralisation d'horloges réduisant ou coupant le chauffage lorsque les locaux communaux sont inoccupés, pompes à chaleur, chauffe-eau solaire à la cantine... »

Pierre Koutsikidès,

adjoint au maire de Montgiscard en charge de la gestion de l'énergie dans les bâtiments communaux

« Pour la construction de notre maison, nous nous étions renseignés en amont sur les moyens de réaliser des économies d'énergie et de générer moins de pollution. La réunion avec le Sicoval et la Mairie d'Aureville nous a permis d'obtenir des renseignements plus précis. »

Anthony Boisliveau,

futur habitant du lotissement Bichard à Aureville

« L'une de nos missions consiste à sensibiliser les particuliers à la maîtrise de l'énergie, notamment grâce aux Espaces Info Energie. En créant une Agence Locale de l'Énergie intégrant un Espace Info Energie, le Sicoval démontre sa volonté d'engager une politique de maîtrise de l'énergie à long terme. »

Michel Peyron,

Directeur Adjoint de l'ADEME Midi-Pyrénées

dossier

Eclairage public : réduire les consommations de 30 %

« L'intérêt des collectivités locales pour le développement durable et les progrès techniques des dix dernières années nous ont amenés à proposer de nouvelles façons d'éclairer les espaces publics, explique Delphine Laguerre, Responsable de groupe technique au Syndicat Départemental d'Electrification de la Haute-Garonne (SDEHG). Au lieu de « sur-éclairer », nous cherchons le « juste-éclairer ». A Ramonville, pour éviter les gaspillages et la pollution lumineuse, nous avons réduit la puissance des réverbères. Des réflecteurs permettent de mieux rentabiliser la lumière. A Labège-Innopole, nous allons remplacer 360 réverbères pour le compte du Sicoval. Leur puissance d'éclairage diminuera de 22 h à 6 h, plages horaires où la fréquentation des secteurs concernés est très faible. Nous travaillons aussi sur la qualité de la lumière : les lumières blanches, au rendu plus esthétique,

remplacent peu à peu les lumières oranges. » Ces solutions permettant de réduire d'environ 30 % la consommation en électricité de l'éclairage public, le Sicoval prévoit de généraliser ces éclairages à tous ses parcs d'activités et quartiers d'habitat. Escalquens a déjà installé une dizaine de ces équipements au centre commercial La Bruyère, dans le quartier Caubousset-La Marqueille... De même à Lacroix-Falgarde, pour le centre commercial Verte Campagne, le lotissement Labastide-Falgarde... Auzeville a aussi choisi cette solution pour le chemin Del Prat. Et ce système a été mis en place le long de la voie du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) sur la RN 113.

Une sensibilisation la plus large

Pour sensibiliser le public et notamment les plus jeunes, une vingtaine d'animations sont organisées chaque année auprès des CM1 et CM2 du territoire sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. En 2005, un document intitulé « Énergie, comment dépenser moins ? » a été réalisé, pour être distribué à tout futur habitant venant chercher un formulaire de demande de permis de construire. Lors de l'aménagement de nouveaux quartiers d'habitat, des réunions avec les futurs acquéreurs sont organisées : le 28 juin dernier à Aureville, 20 futurs propriétaires du quartier Bichard ont été informés sur la procédure d'acquisition foncière, la maîtrise de l'énergie, les économies d'eau... Le Sicoval a participé à la création de l'Agence Locale de l'Énergie, Soleval. Ouverte au grand public (lire encadré page 10), elle propose aussi aux communes de réaliser une comptabilité de la consommation en énergie de leurs équipements, de les informer sur les moyens de réduire leur facture énergétique et d'assurer un suivi annuel des consommations. Les bâtiments d'Auzeville, Noueilles, Pechbusque, Donneville et du Sicoval sont aujourd'hui en cours d'analyse.

À Labège-Innopole, de nouveaux réverbères pour une économie d'énergie de 30 %



Le chauffage au bois émet très peu de gaz à effet de serre



Atelier sur les énergies renouvelables à l'école Saint-Exupéry de Pechabou

Quelles aides pour l'installation de dispositifs économes en énergie ?

- Des crédits d'impôt de 15 %, 25 % ou 40 % accompagnent l'installation :
 - de chaudières à basse température, à condensation, à bois ou autre biomasse,
 - de matériaux d'isolation thermique,
 - d'appareils de régulation de chauffage,
 - d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.
- Une aide financière peut être demandée au Conseil Régional pour l'acquisition d'un chauffe-eau solaire individuel ou d'un système solaire combiné.
- L'ANAH* attribue aux propriétaires-occupants et aux propriétaires-bailleurs des subventions pour les travaux d'amélioration de l'isolation thermique, de régulation des installations de chauffage, d'installation de systèmes utilisant des énergies renouvelables, etc. Elle accorde aussi des primes à l'installation de chaudières à condensation ou à bois, de chauffe-eau solaire individuels, de systèmes solaires combinés, etc.

Soleval, pour plus d'info

Pour en savoir plus sur ces aides et s'informer sur la maîtrise de l'énergie en général, l'Agence locale de l'énergie en Sicoval Sud-Est Toulousain, baptisée Soleval, a ouvert ses portes en octobre dernier. Elle a pour vocation d'informer gratuitement le grand public sur la maîtrise de l'énergie par des conseils personnalisés, des actions de sensibilisation, la mise à disposition d'un fonds documentaire... Elle propose également des conseils en énergie aux collectivités publiques (Sicoval, communes adhérentes).

Contact : Soleval, 2 place Pablo Picasso, Ramonville-Saint-Agne, 05 61 73 38 81, contact@soleval.org

* ANAH : Agence Nationale de l'Habitat



Panneaux solaires sur la crèche de Ramonville



Pompe à chaleur de l'école de Montbrun-Lauragais



Toiture végétalisée de la crèche de Labège

Les déplacements en bonne voie

Pour lutter contre le « tout-voiture », le Sicoval soutient une politique volontariste de développement des transports en commun sur l'agglomération toulousaine au sein de Tisséo-SMTC. Son propre plan des transports combine métro, bus, navettes, train, vélo et co-voiturage pour mailler le territoire et garantir le meilleur mode au meilleur endroit. La mise en service de la ligne B du métro, la réorganisation du réseau de bus et de navettes et l'ouverture du Transports en Commun en Site Propre (TCSP, voie de bus prioritaire) sur la RN 113 ont permis d'avancer en ce sens. Le prolongement de la ligne B jusqu'à Labège-Innopole, à l'horizon 2012-2013, apportera une réponse réellement pertinente à la question de la réduction de l'usage de la voiture sur le territoire. Le 7 janvier prochain, le nouveau service de collecte des déchets sera aussi plus économe en énergie : l'adaptation du service aux besoins des usagers et l'utilisation de bennes bi-compartmentées (pour un ramassage simultané des déchets ménagers et du tri sélectif) ont permis de réduire le nombre de collectes hebdomadaires. Depuis 2004, Labège s'est doté d'un véhicule communal électrique et encourage ses agents à se déplacer à vélo entre les bâtiments municipaux. Escalquens vient aussi d'acquiescer un véhicule électrique pour l'entretien de ses espaces publics.

Le bâti, un enjeu d'envergure

Les bâtiments publics étant très gourmands en énergie, l'isolation par l'extérieur du futur Centre Technique Intercommunal du Sicoval a été particulièrement soignée : brise-soleil et vitrages spécifiques permettront notamment de diminuer les besoins énergétiques du bâtiment en été comme en hiver. Pechbusque et Montbrun-Lauragais ont bénéficié du soutien financier que le Sicoval apporte aux communes choisissant des dispositifs économes en énergie pour leurs bâtiments. A Ramonville, 15 m² de panneaux solaires ont été installés sur la crèche du Parc du Canal en 2004, et sur la cuisine centrale en 2007. Des panneaux photovoltaïques équipent également l'extension de la mairie. La nouvelle salle des fêtes de la Durande d'Auveville a été dotée d'une pompe à chaleur, et le restaurant scolaire de Montgiscard, d'un chauffe-eau solaire. La crèche de Labège-village, ouverte en mars 2007, a été conçue dans un esprit HQE* : toiture végétalisée, orientation permettant de récupérer la chaleur naturelle... De multiples initiatives qui constituent aujourd'hui un large plan antigaspi' d'énergies !



A Escalquens, un nouveau véhicule électrique pour l'entretien des espaces publics

* Haute Qualité Environnementale : démarche consistant à intégrer des principes de développement durable dans l'aménagement des bâtiments.